REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES P.O.

ASA DU CANAL DE CORBERE
23 Avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET

Nombre de voix

En exercice : 12

qui ont voté : 9

Date de la convocation
12 Décembre 2025

OBJET

ELECTION DES DELEGUES A L'UNION DES CANAUX D'ILLE ET CORBERE

Acte rendu exécutoire après publication le

14 janvier 2026

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU CANAL DE CORBERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2026 - 6

Séance du 14 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le quatorze janvier à 17h30, le syndicat de l'ASA du Canal de Corbère s'est réuni au siège administratif, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt, sous la présidence de Monsieur Didier BRUZY, Président.

Présents : MM. BRUZY Didier, MAILLOLS Pascal, Jean-Pierre SAURIE, Pascal BRUZY, Daniel MARTY, Jean REIG, José COLCHERO, Marc MARTY Syndics titulaires, Jean-Charles BARBOTEU, Syndics suppléants

Représenté : BIANCHINI Marc par BRUZY Didier

Monsieur Pascal MAILLOLS a été nommé secrétaire.

Le président rappelle que l'ASA doit désigner 4 représentants titulaires et 2 suppléants pour l'Assemblée générale de l'Union des ASA du canal d'Ille et du canal de Corbère.
Les candidats pour les postes de délégués titulaires sont Didier BRUZY, Pascal MAILLOLS, Jean REIG et Marc MARTY. José GRANDE et Jean Pierre SAURIE ont indiqué être candidats pour les postes de suppléants.

Après délibération, les syndics :

- **Approuvent à l'unanimité la désignation des délégués suivants à l'Union des ASA des canaux de Ille et de Corbère :**
 Didier BRUZY, Pascal MAILLOLS, Jean REIG, Marc MARTY, délégués titulaires
 José GRANDE, Jean Pierre SAURIE, délégués suppléants

- **Autorisent le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jour, mois et an que dessus

LE PRESIDENT,

ASSOCIATION SYNDICALE * CANAL DE CORBERE *